

INFORMATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10100 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

FRANÇOISE FADOURA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06.11.131611 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. TAZI Nasser
Gastro Entérologue
38, Angle Bd. Lalla Yacout Rue El Araoui
Casablanca
Tél. : 0522 22 29 12

Date de consultation : 17 AOUT 2020

Nom et prénom du malade :

FRANÇOISE FADOURA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Gastrite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

FRANÇOISE FADOURA

MUPRAS
25 SEP. 2020

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17 AOUT 2020	C1	250	250	DR. TAZI NASSER Gastro-Endocrinologue 38, Angle Bd Yacoub El ABBAD Casablanca Tel: 0522 22 29 12

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourguiseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie La Casablanca 19, Bd. Moulay Hassan Tunis : 06 22 11 9103	17/08/20	304,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bila

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	D 00000000	G 00000000		DATE DU DEVIS
	B 35533411			DATE DE L'EXECUTION
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur TAZI Nasser

Diplômé de la faculté
de Médecine de Nancy
Spécialiste
des Maladies de l'appareil Digestif
Endoscopie et Echographie Digestives



Sur rendez-vous

17 AOUT 2020
Casablanca, le الدار البيضاء في:

الدكتور التازي ناصر
خريج كلية الطب بنساسى
اختصاصي في أماء الجهاز الهضمي
المعدة - الأمعاء- الكبد-البواصير
الكشف بالمنظار و الصدى



M^{me} TRADY Fadwa

40.80.

1g Motilium 1g 1/2



à prendre 50' et le 3 a.m

165,00.

2g Ippsiun 20 1/2 de 28



1 gélule 1/2 le

080718 1021
P.P.V 156DH0

155,00

3) Sopha 1°



2 dr midi a 100' et a.m

99.00.

4) Magnesia 30 1°

1 dr le 1M

304,80.

Pharmacie La Corniche
319, Bd. Moulay Youssef
CASABLANCA
Tél: 05.22.27.87.03

Dr. TAZI NASSER
Gastro Entérologue
38, Angle Bd. Lalla Yacout Rue El Aaraaf
Casablanca
Tél: 05.22.22.29.12



38, Angle Bd Lalla Yacout - Rue EL AARA
(Ex . Rue Gay Lussac) - Imm BMCI Casablanca 01

Tél.: 05.22.22.29.12 - GSM : 06.61.31.84.07

38, زاوية شارع لا ياقوت زنقة العرار
عمراء بسي - الدار البيضاء

الماتلفون: 06.61.31.84.07 - 05.22.22.29.12